



# ANGOULÊME RAID URBAIN

- ÉPISODE II -

## ➤ ARTICLE 1 : PRESENTATION

Le raid urbain SP est un raid organisé par les Sapeurs Pompiers Angoulême. Pour sa seconde édition, la section des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Angoulême participe, une nouvelle fois, à l'élaboration de cette manifestation.

Le raid comprendra de la course d'orientation pédestre, du VTT orientation, du canoë, du run & bike et des épreuves surprises.

L'esprit Raid, c'est d'abord et avant tout le respect des autres participants, de votre coéquipier et de votre environnement. De plus le travail en équipe, le dépassement de soi, l'entre-aide sont autant de valeurs que notre corps de métier véhicule.

La protection de l'environnement constitue l'une de nos missions, c'est pourquoi, aidez-nous, préservez les chemins, rivières et autres voies empruntées.

## ➤ ARTICLE 2 : L'ORGANISATION

L'organisation a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur. Cependant nous attirons l'attention des concurrents sur leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident. L'organisation ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive au mauvais état de santé, de préparation insuffisante ou en cas de vol de matériel. Les circuits du raid sont soumis à une autorisation communale et préfectorale.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription et acceptent l'exploitation par l'association et ses partenaires des images et photographies faites sur la manifestation.

Ce raid est ouvert à toute personne née après le 03 Juillet 2000.

## ➤ ARTICLE 3 : PROGRAMME

Le raid aura lieu le **Dimanche 03 Juillet 2016**

Le lieu de départ et d'arrivée : Service Départemental d' Incendie et de Secours de la Charente

Horaires prévisionnelles :

7h30 : Début accueil des participants	10h00 : Départ Petit RAID
dépose des VTT au parc vélo	17h00 : Arrivée des dernières équipes
8h45 : Briefing Grand RAID	17h30 : Proclamation des résultats
9h00 : Départ Grand RAID	18h00 : Repas de clôture
9h45 : Briefing Petit RAID	

**Briefing** : Les dernières informations seront données lors du briefing (présence indispensable de toutes les équipes).

➤ **ARTICLE 4 : PARCOURS**

Le parcours se déroulera sur notre secteur d'intervention c'est à dire en milieu urbain mais aussi en milieu naturel (routes, chemins et forêts). L'objectif est de faire découvrir la richesse culturelle, naturelle et architecturale de notre secteur.

Les routes seront protégées par l'organisation à certains endroits, mais ne seront pas bloquées.

Les concurrents doivent donc respecter le code de la route dès lors qu'ils empruntent une route ouverte à la circulation et ne sont pas prioritaires par rapport aux autres véhicules sous peine de leur voir attribuer des pénalités.

➤ **ARTICLE 5 : COMPOSITION DES EQUIPES**

L'épreuve est ouverte aux équipes, mixtes, masculines et féminines.

- **PETIT RAID** : équipe = 2 adultes OU 1 adulte + un jeune de minimum 16 ans le jour de la manifestation.
- **GRAND RAID** : équipe = 2 adultes.

➤ **ARTICLE 6 : REGLEMENT PARTICULIER DU RAID**

OBJET	PENALITE
Balise non pointée à deux	30 min
Dépassement horaire	2 minutes toutes les minutes
Non respect des consignes données par les organisateurs	Elimination de l'équipe
Contrôle manqué à des passages obligatoires	Elimination de l'équipe
Abandon d'un équipier	Elimination de l'équipe
Non port du casque en VTT	Elimination de l'équipe
Changement d'équipier pendant la course	Elimination de l'équipe
Utilisation de moyen de transport non autorisé	Elimination de l'équipe
Non remise du dossard à l'arrivée	Elimination de l'équipe
Non respect des consignes de sécurité	Elimination de l'équipe
Non respect du code de la route	Elimination de l'équipe
Emprunter une route interdite	Elimination de l'équipe
Non respect de la nature et propreté des lieux	Elimination de l'équipe
<b>Utilisation de matériel interdit (GPS, radio, Tél)</b>	Elimination de l'équipe
Non assistance à un concurrent en danger	Elimination de l'équipe

Aucune assistance extérieure humaine autorisée :

- ↳ Ravitaillement (tous les aliments doivent être transportés par le concurrent). Des points de ravitaillement seront prévus
- ↳ Apport de matériel (chaussures, vêtements, matériel de VTT...),
- ↳ Transport motorisé.

En cas de forfait d'une équipe, toute demande de remboursement devra être effectuée avant le **19 juin 2016** et justifié par un **certificat médical**.

➤ **ARTICLE 7 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

- Un VTT par concurrent,
- Un casque par concurrent,
- Un compteur kilométrique minimum par équipe **conseillé**,
- Une paire de gants de VTT **conseillée**,
- Un porte carte VTT **conseillé**,
- Une pochette étanche pour les cartes,
- Une trousse de réparation pour le VTT (pompe, chambre à air, dérive-chaîne...),
- Un « Camelback » **conseillé**,
- Une couverture de survie,
- Ravitaillement solide et liquide,
- Un téléphone portable avec sa poche étanche,

➤ **ARTICLE 8 : TARIFS**

**PETIT RAID 25 KM :**

- ⌘ 25 € par concurrent jusqu'au 19/06/16
- ⌘ 30 € par concurrent après le 19/06/16

**GRAND RAID 50 KM :**

- ⌘ 30 € par concurrent jusqu'au 19/06/16
- ⌘ 35 € par concurrent après le 19/06/16

➤ **ARTICLE 9 : INSCRIPTIONS**

L'inscription ne sera validée qu'à réception du courrier comprenant :

- ⌘ Le bulletin d'engagement rempli et signé par les deux concurrents,  
***OBLIGATOIRE une adresse email minimum par équipe (écrire lisiblement)***
- ⌘ Le chèque du règlement à l'ordre de : Amicale Sapeurs Pompiers Angoulême,
- ⌘ Une licence FRMN, FFCO ou UFOLEP mais mentionnant le raid multisports.  
**ou** un certificat médical par personne (datant de moins de un an), mentionnant l'aptitude à la pratique des raids multisports en compétition (téléchargeable sur le site),
- ⌘ Une enveloppe timbrée à l'adresse du capitaine d'équipe si vous n'avez pas d'email.

➤ **ARTICLE 10 : ALIMENTATION**

- ⌘ **Un repas compris dans l'inscription sera servi pendant la remise des récompenses à la fin du raid (à partir de 18h).**
- ⌘ Possibilité pour les accompagnateurs de prendre le repas pour la somme de 8€ (à réserver et à régler lors de l'envoi de l'inscription),
- ⌘ Plusieurs ravitaillements (solide et liquide) pendant le raid.



**Pour cette seconde édition, le nombre d'équipes est limité à 80.  
(Après ce nombre, possibilité de s'inscrire sur liste d'attente).**

**Inscriptions à envoyer à**

**Mr MARJAULT Baptiste  
2 Les Bos Jean  
87 600 VIDEIX**

**@ : [raidsp16@gmail.com](mailto:raidsp16@gmail.com)**

**Tel : Mathieu 06 63 57 61 78  
Johan 06 07 27 27 90**